



LYCEE PIERRE TERMIER – GRENOBLE

Enseignement général et technologique, Enseignement supérieur

PROJET D'ETABLISSEMENT 2022-2027

Pierre TERMIER :

← *La joie de connaître* →
joie de co-naître

Le présent document est un document de travail et la présentation et mise en page peuvent tout à fait être revues dans une infographie permettant une communication plus aisée.

L'importance est à accorder à l'écrit et au sens qu'il pose :

- *La référence à un projet éducatif ancré dans l'anthropologie chrétienne ;*
- *La référence à un projet d'établissement, projet politique traduisant le projet éducatif en orientations pédagogiques, éducatives ou organisationnelles, pour une durée de cinq ans ;*
- *Les chantiers dans lesquels s'inscrivent des projets effectifs, des actions concrètes, dans lesquels les acteurs s'engagent durant la durée du projet d'établissement. L'évaluation des objectifs assignés à ces projets ou actions participeront à l'évaluation terminale du projet d'établissement*

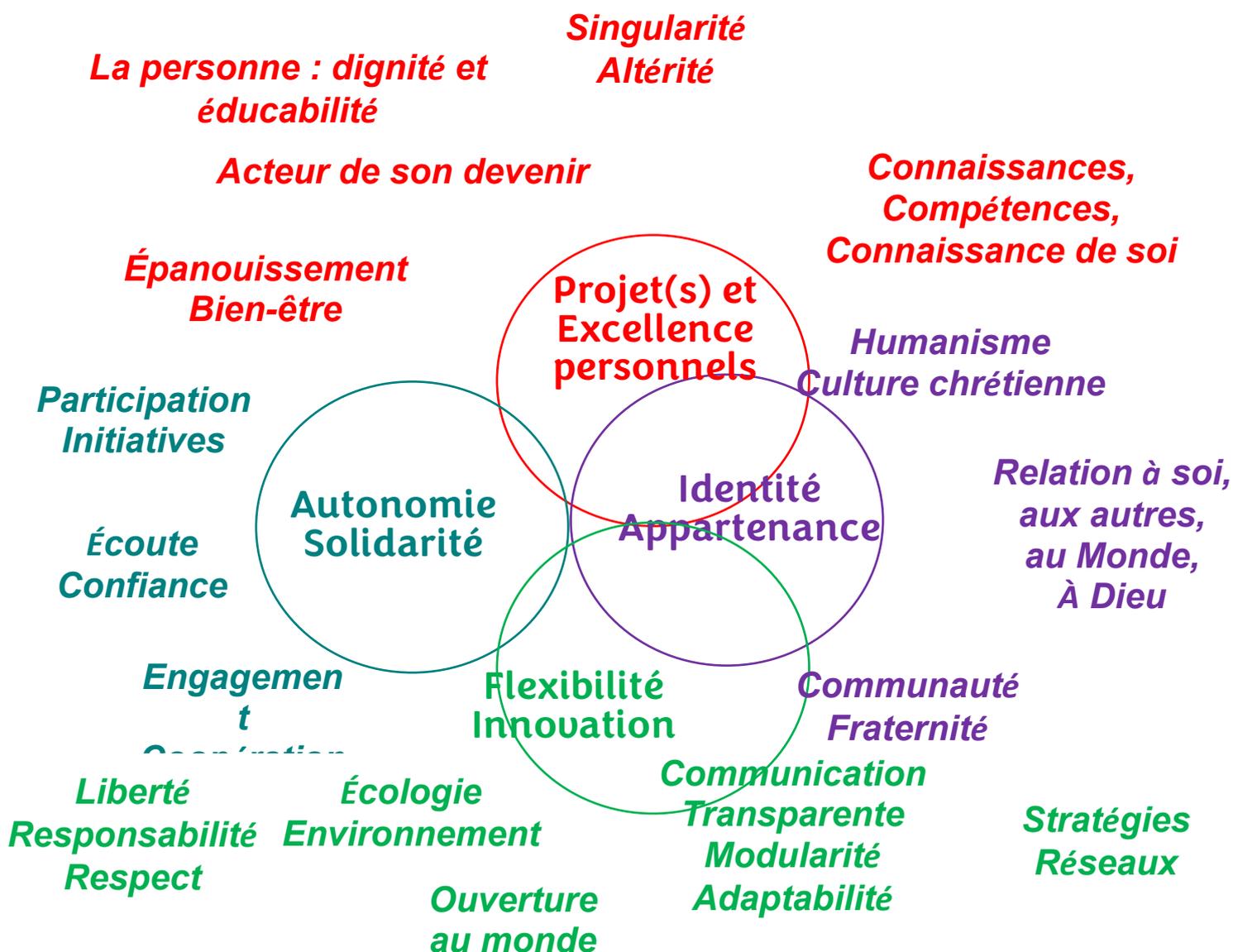
Notre recherche

Tous les acteurs de notre Communauté éducative n'ont ni le même rôle, ni les mêmes devoirs, ni la même responsabilité par rapport à ce projet d'établissement mais tous reconnaissent l'égalité de dignité de chacun de ses membres et reconnaissent que chacun est acteur de ce projet. Chacun a droit au respect de son intégrité physique, de son travail, de ses biens et de sa vie privée. Chacun a droit à sa liberté de conscience, à l'expression de son opinion en respectant celle des autres. Pour avancer vers ces objectifs, certaines attitudes sont privilégiées :

- Respect de chacun et exigence.
- Ecoute, dialogue et franchise.
- Pardon et réparation.
- Confiance, rigueur et fermeté.
- Patience, acceptation de l'erreur et soutien.

Notre lycée est un lieu de transmission de valeurs, un lieu de travail et d'acceptation de règles, condition de l'éducation à la liberté. Les adultes considèrent les élèves comme de futurs adultes qu'ils doivent préparer à la citoyenneté et au respect de la loi. Les lycéens arrivent de collèges où ils sont plus encadrés. Ils doivent apprendre à gérer progressivement leur liberté.

NOS VALEURS DE REFERENCE



Cette page « Nos valeurs de référence » constitue une actualisation du projet éducatif du lycée, même si ce dernier n'est pas rédigé de façon linéaire. Référence de tout établissement catholique d'enseignement, en conformité avec le Statut de l'Enseignement Catholique (2013), le projet éducatif fixe, à la fois, ce en quoi la communauté éducative croit et donc ce à quoi elle tient, et les finalités éducatives ultimes poursuivies dans les parcours scolaires proposés. Cette référence vaut pour tout acteur de la communauté éducative : lycéens, étudiants, professeurs, éducateurs, intervenants, personnels, parents. Cette référence inclut le caractère propre de l'établissement, dans le respect de la liberté des consciences. C'est le contrat éducatif qui lie la communauté éducative du lycée.

Portée par le chef d'établissement, cette actualisation du projet éducatif, réalisée en 2021-2022, est présentée au conseil d'établissement et à la tutelle de l'établissement qui l'a agréé. Sa promulgation est prévue pour la rentrée 2022.

NOS ORIENTATIONS 2022-2027

Ces pages « Nos orientations » fixe les grandes lignes d'une politique pédagogique et éducative pour les cinq années à venir. Ce sont des intentions, des visées à moyen terme, qui resteront vaines sans concrétisation à travers des projets, des actions, des dispositifs. Les pages suivantes proposent donc des projets, des actions, des dispositifs permettant d'opérationnaliser ces intentions. La question des moyens se posera au moment de concevoir et d'organiser ces projets, ces actions, ces dispositifs.

Bon nombre de questions sont remontées des travaux du 16 mai 2022 concernant le caractère propre de l'établissement et les propositions le concrétisant. Pour rappel, le chef d'établissement reçoit, en acceptant sa mission, la responsabilité pastorale de l'établissement. A ce titre, il anime et accompagne la communauté chrétienne elle-même inscrite dans la communauté éducative du lycée, dans le respect de la loi Debré (1959) fixant le respect de la liberté de conscience des différents acteurs. Dès lors, chacun des acteurs s'engage dans les propositions traduisant le caractère propre de l'établissement, de la « simple adhésion » résultant du choix du lycée comme lieu de travail ou d'inscription, au témoignage et à l'engagement, tant sur le plan humain, pastoral voire catéchétique.

Le « chantier phare » du projet d'établissement 2022-2025 est celui menant à la création-construction-ouverture de l'annexe qui regroupera les filières de l'enseignement supérieur du lycée. Cette nouvelle structure déléstera et rationalisera la distribution actuelle des locaux et, de façon systémique, impactera le fonctionnement de l'établissement. L'ouverture prévue en 2024-2025 partage le projet d'établissement en deux phases qui vont également agir sur son déroulement : avant pour préparer, anticiper les changements prévus, après pour « habiter » les lieux, anciens et nouveaux, en recherchant l'optimisation des fonctionnements.

PROJET(S) ET EXCELLENCE PERSONNELLE

Un établissement de l'accueil et de l'accompagnement

- Accompagner, faciliter le développement de l'estime de soi, de la confiance en soi pour l'épanouissement et faire accéder chaque élève à son excellence personnelle ;
- Poursuivre le développement du numérique pour les enseignants et pour les apprenants pour des apprentissages inclusifs et innovants ;
- Renforcer les parcours d'accompagnement à l'orientation couvrant bac-3 à bac+3 ;
- Adapter les lieux et développer les partenariats pour un meilleur accompagnement du bien-être des élèves, des professeurs et des personnels ;
- Rationaliser les distributions des classes, des parcours, des locaux avec la restructuration immobilière prévue ;

Un établissement de « tous les talents »

- Promouvoir et développer une éducation inclusive (élèves à besoins éducatifs particuliers) ;
- Développer l'accompagnement et l'entraide à tous les niveaux et dans le respect de tous : entre élèves, entre élèves et adultes, entre adultes ;
- Mettre en place des espaces d'échange entre professionnels, d'analyse de la pratique pédagogique et didactique (réunions, formations, journées pédagogiques) ;
- Poursuivre et développer la formation à l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle pour les professeurs ;

- Donner la possibilité à chacun d'exprimer et d'exploiter ses propres talents

Un établissement en prévention des difficultés, des ruptures et du décrochage scolaire

- Développer des ressources de prévention, des modalités de repérage du décrochage scolaire et d'accompagnement des élèves en rupture.

Un établissement de la construction du « sens des savoirs »

- Multiplier les occasions de confronter les savoirs scolaires (compétences – connaissances) avec les réalités du terrain ;

AUTONOMIE ET SOLIDARITE

Un établissement du « vivre ensemble »

- Développer les journées d'intégration pour les « entrants » dans l'établissement ;
- Développer les espaces de détente et les moments de convivialité.

Un établissement de la coopération

- Développer le tutorat et les groupes d'entraide entre lycéens, étudiants et adultes ;
- Poursuivre les actions caritatives, solidaires, humanitaires et écologiques.

Un établissement des initiatives et des projets

- Encourager, porter, rendre des projets pédagogiques et des actions éducatives opératoires ;
- Encourager, porter, accompagner des initiatives et des projets montés par les jeunes.

IDENTITE ET APPARTENANCE

Un établissement développant sa propre identité

- Développer une communication interne et externe ciblée ;
- Proposer des temps conviviaux de rencontres entre acteurs de l'établissement ;
- Poursuivre, dynamiser (animation, accompagnement) et valoriser les instances de participation des jeunes et les actions réalisées au service du projet de l'ensemble scolaire ;
- Développer des actions liées à l'écologie et au développement durable ;

Un établissement catholique d'enseignement proposant une éducation intégrale du jeune, dont les dimensions spirituelles et religieuses

- Accompagner les jeunes à découvrir Laudato si et les sensibiliser à la conversion écologique ;
- Développer l'empathie à travers les échanges autour de « l'autre » ;
- Proposer une première annonce, témoigner ;
- Accompagner aux sacrements, célébrer.

FLEXIBILITE ET INNOVATION

Un établissement « apprenant »

- Mutualiser les pratiques, les outils et les banques de supports-élèves ;
- Proposer des pistes d'amélioration des pratiques pédagogiques.

Un établissement ouvert sur son environnement proche et sur le monde grâce aux partenariats professionnels et aux échanges internationaux

- Construire des actions partenariales avec les entreprises et les réseaux professionnels ;

- Proposer des événements pour promouvoir l'établissement auprès des acteurs universitaires et professionnels
- Poursuivre, développer, faciliter les départs et les échanges internationaux ;
- Valoriser les expériences vécues durant ces échanges (étudiants, lycéens et enseignants).
- Mettre en place des dispositifs d'accompagnements pédagogiques et logistiques ;
- Concevoir, initier, expérimenter des nouvelles approches pédagogiques (projets).

Un établissement ouvert aux découvertes et à l'innovation

- Promouvoir la diversité des parcours ;
- Exercer une veille des avancées scientifiques en lien avec les parcours scolaires et filières professionnelles proposées dans l'établissement ;
- Placer ponctuellement les lycéens et étudiants en situations de projet, de résolution de problèmes, de création, d'invention et d'innovation.

Un établissement sensible et sensibilisant au respect de l'environnement

- Multiplier les objets de sensibilisation à travers la vie quotidienne de l'établissement (économies d'énergie, gestion des déchets) et des enseignements ;
- Valoriser les initiatives des lycéens et étudiants dans ce domaine.

NOS CHANTIERS ET PROJETS 2022-2027

Ces chantiers et projets sont les réponses aux défis remontés lors de la journée du 8 mars 2022 et les fruits des réflexions menées le 16 mai après-midi, et validés en journée du 6 juillet 2022. Ils s'inscrivent dans une volonté collective d'amélioration continue des fonctionnements du lycée. Certains peuvent constituer des actions directement opérationnelles car résultant de réflexions antérieures, d'autres demandent à être approfondies pour devenir opérationnelles. Ils nécessitent l'aval de l'équipe de direction qui décide ou non de l'attribution de moyens pour les mettre en œuvre. La communication sur ces chantiers et projets est rétroactive : on diffuse ces projets lorsqu'on a évalué positivement leur mise en œuvre et leurs effets.

PROJET N° 1	BADGE (Certification interne) « MANAGEMENT ET COORDINATION DE PROJET(S) » <i>Projet(s) et Excellence personnels - Flexibilité, Innovation - Identité, appartenance</i>	
Objectif général	Créer et mettre en œuvre la validation d'un « badge de compétences » (certification interne) valorisant l'engagement et de développement de compétences managériales élémentaires	
Descriptif	<p>Le badge « Management et coordination de projet(s) » est une certification interne proposée aux lycéens et étudiants de Pierre Termier, attestant de compétences développées à travers différents projets ou initiatives vécus au cours de la scolarité. La certification a lieu en terminale ou en 2^{ème} année de BTS.</p> <p>Ce badge vise l'activation et le développement de compétences managériales (animation, enrôlement, collaboration, coopération, accompagnement d'équipe, conception, mise en œuvre et suivi de projet).</p> <p>Le badge est unique mais se déploie à travers différents domaines de mise en œuvre : Développement durable et éco-délégué, Presse, MUN, BDL ou BDE, projets internationaux, projets solidaires...</p>	
Perspectives de valorisation du badge	Le badge « Management et coordination de projet(s) », outre la possibilité d'être utilisé pour lui-même est une propédeutique à la certification « Manager une activité en contexte de transformation » (RS5511 France Compétences), Code(s) NSF 315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi, Formacode(s) : 32035 : conduite projet, 32032 : encadrement, 32039 : management situationnel. Grenoble, Ecole de Management.	
Indicateurs de réussite	Planification	Encadrement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Référentiel de compétences et d'évaluation rédigé ; ▪ Nombre de lycéens ou d'étudiants inscrits ; ▪ Prorata de lycéens ou d'étudiants « badgés » ; ▪ Reconnaissance du badge en formation professionnelle ou en écoles (enseignement supérieur). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Finalisation du badge (référentiel, organisation) en 22-23 ; ➤ Communication durant 22-23 ➤ Mise en œuvre à la rentrée 2023 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Enseignant-référent d'un projet, d'une initiative ❖ Intervenant extérieur en gestion de projets ❖ Créer une commission de certification

Reste à faire :

- ✓ *Constituer et nommer l'équipe-projet « badge de compétences » ;*
- ✓ *Finaliser le référentiel de compétences et d'évaluation à partir de la simplification/parcellisation de la certification « Manager une activité en contexte de transformation » ;*
- ✓ *Organiser le balisage d'aide et d'accompagnement à l'obtention du badge : apports spécifiques (profs ou intervenants), accompagnement des intéressés, calendrier ;*
- ✓ *Organiser l'évaluation (a minima pour 23-24) permettant l'obtention du badge.*

<p>PROJET N° 2</p>	<p align="center">COMMUNICATION STRATEGIQUE POUR DEVELOPPER LE RESEAU DES PARTENAIRES PROFESSIONNELS</p> <p align="center"><i>Autonomie, solidarité - Flexibilité, Innovation - Identité, appartenance</i></p>	
<p>Objectif général</p>	<p>Définir les instances et une stratégie globale de communication externe pour développer, animer et entretenir les relations et les actions avec les partenaires professionnels</p>	
<p>Descriptif</p>	<p>Une organisation flexible et innovante entretient des relations étroites avec les partenaires. S'agissant de faire le lien entre ECOLE / PROFESSIONNELS tant pour la découverte des métiers, des parcours de formation professionnelle ou pour donner sens aux apprentissages scolaires, l'invitation faite aux professionnels pour intervenir au lycée ou pour accueillir des lycéens ou étudiants en stage relève d'une stratégie de communication explicite : ce que l'on veut faire ? dans quels buts ? avec qui ? selon quelles démarches ? avec quels moyens et supports de communication ?</p> <p>Les événements à vivre, leur calendrier annuel, les instances organisatrices, l'annuaire des partenaires sont les éléments constitutifs de cette communication stratégique à destination de tous les acteurs.</p>	
<p>Objectifs intermédiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lister les besoins d'intervention de professionnels au lycée (toutes filières, tous événement) ; • Lister les besoins en matière de propositions/mises en stage des lycéen et étudiants ; • A partir des besoins, établir un calendrier annuel de sollicitation des professionnels ; • Instituer l'instance de coordination de la communication stratégique vers les professionnels ; • Définir un fonctionnement entre responsables institutionnels et professeurs dans la stratégie fixée ; • Créer les supports de cette communication stratégique. 	
<p align="center">Indicateurs de réussite</p>	<p align="center">Planification</p>	<p align="center">Encadrement</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les élèves et les professeurs identifient facilement les interlocuteurs à contacter pour toute mise en liens avec les professionnels ; ▪ Un calendrier annuel des événements en lien avec les professionnels est publié ; ▪ Un annuaire des partenaires professionnels est publié. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Clarification de la stratégie de communication : semestre 1 22-23 ; ➤ Préparation de la rentrée 23 : semestre 2 22-23 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Instances institutionnelles (CE, DDFPT, responsables de formation) ; ❖ Professeurs volontaires

Reste à faire :

- ✓ Clarifier les enjeux et les rôles de cette stratégie de communication avec la direction pour apprécier l'utilité d'une instance spécifique pour la gérer ;
- ✓ Si l'instance spécifique est créée pour gérer cette communication stratégique, mise en œuvre des deux projets de création de supports de communication ;
- ✓ Éprouver la stratégie de communication au cours de 2023-2024.

<p>PROJET N° 3</p>	<p align="center">DU CDI A UN CENTRE « CULTURE et EDUCATION aux MEDIAS et à L'INFORMATION » - RESTRUCTURATION PHYSIQUE ET STRUCTURELLE Projet(s) et Excellence personnels - Flexibilité, Innovation - Identité, appartenance</p>	
<p>Objectif général</p>	<p>Faire du nouveau CDI une plateforme carrefour du lycée proposant des travaux interdisciplinaires. Remettre de la culture au centre du lycée.</p>	
<p>Descriptif</p>	<p>La redistribution des locaux consécutive à l'ouverture de l'annexe dédiée à l'enseignement supérieur est l'occasion de repenser la disposition et l'équipement de l'actuel CDI pour lui donner une réelle dimension d'éducation aux médias et à l'information (revenir aux bases ex. presse, différence communication/information, gérer des moteurs de recherche). Cette dimension, transversale à bon nombre d'enseignements et de disciplines impacte positivement le travail collaboratif entre professeurs documentalistes et autres collègues. Enfin, en termes de « centre de culture », le CCEMI se doit d'accueillir différents événements culturels jalonnant l'année scolaire</p>	
<p>Objectifs intermédiaires</p>	<p>Poursuivre les projets en place liés au CDI, et développer de nouvelles actions culturelles notamment au niveau des 2ndes → Projet autour de la lecture (défi, ¼ h, Et si on lisait, ateliers d'écriture, silence on lit) Développer le travail collaboratif entre professeurs documentalistes et autres enseignants → Sondage sur besoins des enseignants (fonds, thématiques) → être ouvert aux projets des élèves- Résonner/raisonner hors temps scolaire Réaliser certaines séquences entièrement au CCEMI → Liens EMC/CCEMI/Français Faire du CCEMI un lieu d'échanges avec le monde extérieur, artistique, professionnel et scientifique (expositions, webinars, conférence...) Rendre la recherche plus attractive (challenges/idées du lycée)</p>	
<p align="center">Indicateurs de réussite</p>	<p align="center">Planification</p>	<p align="center">Encadrement</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la fréquentation du CCEMI (élèves et adultes) ; ▪ Compétences satisfaisantes des élèves en PIX ; ▪ Acquisition d'une autonomie dans la recherche et la nomenclature. ▪ Nombre annuel en hausse de projets interdisciplinaires créés. ▪ Incidence des actions menées sur la fréquentation, emprunts et demandes des élèves. ▪ Contribution des élèves à l'enrichissement du fonds. 	<p>Jusqu'à ouverture de l'annexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diagnostic des besoins en équipements et plan d'aménagement ; ➤ Campagne de communication concernant l'évolution actée ; ➤ Développements de projets ; <p>Après ouverture de l'annexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Transformations physiques ; ➤ Régulations structurelles et fonctionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Chef d'établissement ❖ Délégation Responsable du CCEMI.

Reste à faire :

- ✓ Aval de la direction pour démarrage du projet ;
- ✓ Monter l'équipe-projet et démarrer les diagnostics et investigations.

PROJET N° 4	Des conseils de classe revisités Projet(s) et Excellence personnels - Autonomie, solidarité - Flexibilité, innovation - Identité, appartenance		
Objectif général	Améliorer l'organisation et le fonctionnement des conseils de classe sur les trois niveaux du lycée afin d'améliorer l'accompagnement des élèves et leur réussite.		
Descriptif	<p>Depuis quelques années, le lycée s'interroge sur l'organisation et le fonctionnement des conseils de classe pour les rendre plus transparents, plus positifs et s'inscrivant davantage dans une fonction pédagogique de l'évaluation. Le projet présenté décline un certain nombre de process à entériner collectivement pour une mise en œuvre rapide.</p> <p>Tous niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence de la direction et de la vie scolaire pour chaque niveau ; - Affichage possible au vidéoprojecteur d'Ecole Directe (bulletins et vie scolaire) ; - Passage groupés des élèves qui se sont distingués au niveau des résultats et de l'attitude => afin de valoriser leurs réussites (faisabilité à étudier); - Plus d'affichage de moyenne générale sur les bulletins. <p>Seconde :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partage systématique des intentions de spécialité par élève (sous forme de tableau) ; - Chaque matière se positionne clairement lorsque le niveau de fin de seconde est jugé insuffisant. - Travailler l'orientation en décembre. Spédating avant conseil du second trimestre. Choix de 4 spé sans hiérarchie. <p>Première :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la décision d'abandon de la spécialité <p>Première et terminale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rester sur l'organisation actuelle en améliorant le retour pour les profs représentant les spécialités - Regrouper par spécialités pour permettre une meilleure connaissance du groupe classe - Interrogation concernant la pertinence des fiches navette aux deuxième et troisième trimestres => l'élève prépare en amont une question personnelle d'ordre pédagogique et/ou liée à l'orientation => les rendre acteurs du conseil, pour que le temps de conseil soit un temps d'aide pour l'élève – Retravailler la fiche du 2^{ème} trimestre pour les terminales - Mettre en place un tableau partagé crée par l'établissement avec commentaires en interne (autres que les appréciations du bulletin affichées) ; <p>Terminale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation en semestre (avec possibilité d'adapter le semestre 1 en fonction de Parcoursup) 		
Indicateurs de réussite	Planification	Encadrement	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exploitation pédagogique augmentée de conseils de classe ; ▪ Fonctionnement optimisé des conseils ▪ Améliorer les relations enseignants-élèves 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre expérimentale en 22-23 et régulation en fin d'année 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ CE ❖ PP ❖ Professeurs de spécialités 	

Reste à faire :

- ✓ Valider les process en équipe de direction ;
- ✓ Information des profs sur les nouveaux process dès la rentrée 2022 ;
- ✓ Rédiger une grille détaillée de critères pour l'attribution des mentions

PROJET N° 5	<p align="center">LE NUMERIQUE AU SERVICE D'UNE EVALUATION AUTONOME (AUTOEVALUATION) Projet(s) et Excellence personnels – Autonomie, solidarité – Flexibilité, Innovation</p>	
Objectif général	<p>Rendre l'élève acteur de sa progression pour qu'il s'investisse de manière plus pérenne dans ses apprentissages par l'évaluation autonome (auto-évaluation). L'évaluation ne peut plus être qu'une seule évaluation sommative en fin d'apprentissage, de séquences, de cycle, mais bien un outil de régulation des apprentissages (évaluation formatrice).</p>	
Descriptif	<p>Le nombre d'élèves par classe et les volumes horaires limités ne permettent pas de multiplier les temps d'évaluation intermédiaires au cours des séquences d'apprentissage. Il s'agit donc de développer des outils d'auto-évaluation permettant à l'élève de se situer, durant la séquence, par rapport aux apprentissages programmés. Le projet consiste à réunir des professeurs de disciplines différentes autour de cette construction d'outils, d'échanger à partir des outils construits et de leur utilisation par les élèves. Outre cette construction inter-didactique, il s'agit également de faire entrer les lycéens, de façon plus systématique dans une dynamique d'autoévaluation formatrice, engageante, qui renforce leur autonomie et leur gestion des apprentissages.</p>	
Objectifs intermédiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Construire, seul, en binôme ou en équipe, un ou plusieurs outils d'autoévaluation des apprentissages pour une ou plusieurs séquences ciblées ; - Expérimenter et observer l'utilisation des outils par les lycéens (au besoin, s'entretenir avec eux) ; - Partager les observations en équipes, enrichir ou réguler les outils créés, mutualisés entre pairs. 	
Indicateurs de réussite	Planification	Encadrement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'élève sait se situer dans sa progression (niveau départ, niveau en cours d'acquisition, niveau visé) ; ▪ L'élève sait projeter les points et les outils à saisir pour les reprendre ou les approfondir 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre à la rentrée 2022 ; ➤ Premières régulations dès novembre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Salomé MOTTARD

Reste à faire :

- ✓ Lancer l'appel à projet aux professeurs intéressés
- ✓ Fixer un calendrier de rencontres pour 22-23
- ✓ Décider des moyens de la mutualisation (partage des outils).

<p>PROJET N° 6</p>	<p align="center">MISE EN PLACE D'ÉCRANS D'INFORMATIONS SYNCHRONISEES (dont un trombinoscope professionnel) SUR LES SITES FOURIER ET BARRES <i>Flexibilité, Innovation – Identité, appartenance</i></p>	
<p>Objectif général</p>	<p>Fluidifier la communication interne en matière d'informations d'actualités ou de fonctionnement de l'établissement</p>	
<p>Descriptif</p>	<p>Installation d'écrans numériques d'information sur les différents sites de l'établissement dans les lieux de fréquentation (à étudier : salles de profs, hall d'entrée, secrétariat) Ces écrans diffusent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des infos d'actualités : annonces ou comptes-rendus d'événements, spécificités du jour ou de la semaine ; - Des infos de fonctionnement : rappel de réunions, de formations, de RV institutionnels, d'examens... - Des infos de structures : spécificités sur un site... - De la publicité pour les filières développées ou pour le projet de l'établissement 	
<p>Objectifs spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer l'immédiateté de la diffusion et de l'accès à l'information pour les différents acteurs de l'établissement ; ▪ Renforcer l'équité de positionnement des acteurs face à l'information ; ▪ Gérer la production et la planification des infos, en amont de leur diffusion : actualisation hebdomadaire à prévoir ; ▪ Si infos structurelles renvoyant à des acteurs précis, prévoir RGPD et droit à l'image 	
<p align="center">Indicateurs de réussite</p>	<p align="center">Planification</p>	<p align="center">Encadrement</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durant 22-23, des écrans sont positionnés sur les sites actuels ; ▪ Extension au nouveau site dès son ouverture et installation ; ▪ Retours positifs à N + 6 mois et à N + 1 an ; ▪ Retours positifs de visiteurs (parents, professionnels, intervenants...) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au cours des 6 premiers mois de 22-23 ; ➤ Actualisation durant les 5 ans ; ➤ Évaluation à N + 6 mois puis tous les ans 	<p align="center">❖ Anne-Laure Mérenchole.</p>

*Attention : Protection des données – Accord de la personne pour être nommée
Qui va s'en occuper ? CVS pour profs absents – Salomé pour la communication.*

<p>PROJET N° 7</p>	<p align="center">MISE EN PLACE D'UN FORUM DES POSSIBLES EN MATIERE D'INITIATIVES LYCEENNES ET ETUDIANTES <i>Autonomie, solidarité - Flexibilité, Innovation - Identité, appartenance</i></p>	
<p>Objectif général</p>	<p>Informers tous les lycéens et étudiants des activités péri-éducatives possibles en interne de l'établissement (nouvelles ou à poursuivre) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire vivre et perdurer les initiatives du lycée. - Développer la "famille" et l'identité Pierre Termier. - Préparer son dossier Post-Bac, valoriser son parcours (badge de compétences). 	
<p>Descriptif</p>	<p>Organiser et animer un « FORUM DES POSSIBLES » sur un vendredi de septembre (pause méridienne) : <i>DL, CVL, Eco-délégués, journal du lycée, MUN, chorale, Bénin, Pastorale, Erasmus ...</i> Par la mise en place et l'animation de stands. Prévoir un stand par initiative ou activité existante + un stand pour nouvelles idées d'initiatives.</p>	
<p>Objectifs spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer le forum en amont (dès la rentrée) ; ▪ Planifier les projets d'année (a minima) (pour évaluation de l'investissement personnel) ; ▪ Prévoir un e doc spécifique à chaque initiative (flyer) donnant les infos essentielles (en insistant sur le 1^{er} RV) ; 	
<p align="center">Indicateurs de réussite</p>	<p align="center">Planification</p>	<p align="center">Encadrement</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un forum des possibles a bien lieu le 23 septembre 2022 puis chaque dernier/avant dernier vendredi de septembre des années scolaires à suivre ; ▪ Le nombre des lycéens et étudiants le fréquentant est supérieur à 60% des effectifs d'entrants ▪ Les effectifs des activités ou instances sont renforcés à N + 2 mois ; ▪ De nouvelles initiatives ou activités naissent après étude et validation des propositions. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avant la rentrée : Comité d'organisation (constitution) ; ➤ A la rentrée : réunion du comité d'organisation : rôles et tâches à prévoir ; ➤ Le 23 septembre : animation ; ➤ Fin novembre : comité d'organisation pour évaluation (événement et retombées) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Coordinateur de vie scolaire. ❖ Salomé MOTTARD pour la communication ❖ Nécessité de nommer un référent pour chaque club ou projet.

<p>PROJET N° 8</p>	<p align="center">PLAN DE DEVELOPPEMENT EUROPEEN et D'OUVERTURE INTERNATIONALE Projets et excellence personnels - Autonomie, solidarité - Flexibilité, Innovation - Identité, appartenance</p>	
<p>Objectif général</p>	<p>Pérenniser et/ou développer la dimension européenne voire internationale de l'enseignement à Pierre Termier afin de permettre à des jeunes et à des adultes notamment de l'Union Européenne de se rencontrer, de se former, de travailler ensemble pour mieux se connaître, partager leurs compétences et construire l'Europe et le monde de demain.</p>	
<p>Descriptif et objectifs opérationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Étoffer les équipes opérationnelles de Fourier et Barrès</u> afin de: - <u>Pérenniser et développer diverses actions d'échange et d'ouverture européenne et internationale</u> : <ul style="list-style-type: none"> o Erasmus + : élaborer un nouveau projet KA229 (démarrage automne 2023) sur un thème scientifique et environnemental en partenariat avec de nouveaux établissements européens o MUN : à poursuivre o Échanges bilatéraux (ex jumelage avec Mülheim, Vipava en projet) o Stages des étudiants BTS au Canada o Voyages culturels et linguistiques - <u>Offrir à tous les élèves l'opportunité de développer leurs compétences linguistiques et disciplinaires dans une langue étrangère</u> : <ul style="list-style-type: none"> o section européenne anglais/maths, anglais/histoire-géographie et anglais/SPC avec passage du "Cambridge" ; o validation en Allemand (KMC) ; o un enseignement technologique en anglais dans le cadre des programmes de la section STI2D ; o un accompagnement spécifique pour les élèves anglophones (de parents anglophones et/ou ayant vécu et été scolarisés dans des établissements de langue anglaise) et passage du TOEFEL ; o projet d'une DNL allemand (sept 2023 ?) - <u>Offrir aux personnels enseignants et non enseignants la possibilité de se former dans une langue étrangère afin de leur permettre de s'impliquer dans divers projets européens et internationaux</u> : <ul style="list-style-type: none"> o Erasmus + KA 122 : octobre 2021 à avril 2023 (financement de 7 stages de langues) - <u>Offrir aux enseignants la possibilité d'effectuer des stages d'observation dans des établissements étrangers afin d'améliorer leurs pratiques pédagogiques et d'orientation</u> : <ul style="list-style-type: none"> o Erasmus + KA 122 : octobre 2021 à avril 2023 (financement de 3 stages « job shadowing ») o Accueil de professeurs étrangers (job shadowing) - <u>Prospecter des entreprises européennes afin de développer les stages à l'étranger des étudiants en BTS</u> 	
<p>Indicateurs de réussite</p>	<p>Planification</p>	<p>Encadrement</p>
<p>Nombre de personnes formées Nombre d'élèves participants Dynamisme des équipes impliquées ▪ Réalisation de nouveaux projets</p>	<p>Actions en cours KA122, MUN... : 2022-2023 DNL allemand : rentrée 2023 ? Nouveau projet Erasmus + KA229: rentrée 2023 ➤ Accréditation Erasmus pour 10 ans : 2023 ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Fabienne BUTLER référente ERASMUS, ❖ Sandrine CLEMENTE, référente MUN, ❖ Mireille BERTRAND, retraitée, ❖ Equipe des LV1 et LV2

<p>PROJET N° 9</p>	<p>Écologie, développement durable, <i>Laudato si</i>, Lycée vert, Eco délégués.</p>	
<p>Objectif général</p>	<p>Pérenniser et/ou développer la dimension écologique de l'établissement, développer et pérenniser la labellisation « Lycée vert » et préparer la nouvelle labellisation E3D. Adopter les principes de l'éco lycée dans le fonctionnement de l'établissement.</p>	
<p>Descriptif et objectifs opérationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Étoffer les équipes opérationnelles de mise en œuvre de la labellisation</u> - <u>Pérenniser et développer diverses actions de mise en œuvre du lycée vert</u> <ul style="list-style-type: none"> o Semaine de l'écologie, o Sensibilisation dans la vie quotidienne au sein de l'établissement, o Actions ponctuelles montées par les élèves (Eco délégués) - <u>Intégrer les eco-gestes dans la vie quotidienne</u> - <u>Mener une réflexion globale sur l'économie d'énergie à notre portée, de manière simple.</u> 	
<p>Indicateurs de réussite</p>	<p>Planification</p>	<p>Encadrement</p>
<p>Nombre de personnes impliquées Nombre d'élèves participants Dynamisme des équipes impliquées ▪ Réalisation de nouveaux projets</p>	<p>➤ Réactiver la cellule « Lycée vert » au 2^{ème} trimestre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Nathalie BOUHET ❖ Véronique BOSSAERT ❖ Pascale DONDEY

<p>PROJET N° 10</p>	<p>Classe « Heureuse »</p>		
<p>Objectif général</p>	<p>Développer le projet « Classe heureuse » au sein de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Trouver un équilibre entre vivre heureux et réussir au lycée : complémentarité entre se sentir bien, épanoui et être en réussite dans le cursus que je choisis. ✓ Travailler avec enthousiasme, envie, goût. ✓ Besoin d'apprendre à se connaître pour décider en conscience, prendre des directions, s'orienter librement en se sentant en accord avec soi. ✓ Vivre sa scolarité sereinement, en se sentant en confiance et à un rythme équilibré. <p>Vivre des expériences diverses et variées pour sentir, percevoir ce qui fait sens pour soi, motive</p>		
<p>Descriptif et objectifs opérationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Relier enseignement de la matière et les démarches pédagogiques associées avec l'accompagnement à l'intériorité et à la conscience de soi. • Des rituels et des approches pédagogiques pour apprendre à percevoir • Mise en relief de l'intérêt personnel et pédagogique pour les élèves et pour les enseignants de cet accompagnement. • Mise en place d'un cahier d'orientation/activité avec une charte d'utilisation et de restitution Volonté de créer une continuité/cohérence dans nos interventions pédagogiques : nombreuses réunions/concertations/actions communes. • Révision de l'apparence du bulletin et des évaluations, connexes au projet d'évaluation de l'établissement 		
<p>Indicateurs de réussite</p>	<p>Planification</p>	<p>Encadrement</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Création d'outils</u> d'évaluation du projet • Bilans réguliers réalisés avec les élèves • Evaluation centrée sur les ressentis des élèves, des familles • Bilan/Evaluation de l'équipe pédagogique du projet réalisé dans l'année. • Présentation des résultats et de ces évaluations à la communauté. Perspectives 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Année 2021-2022</u> : constitution de l'équipe pédagogique puis mise en travail autour de la construction/création du projet durant toute l'année • <u>Année 2022-2023</u> : démarrage du projet avec une classe traditionnelle à 36 élèves : • <u>Perspective année 2023-2024</u> : volonté de mettre en place le projet dans sa globalité 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pilote : Emmanuel BRETON ❖ Equipes pédagogiques ❖ Direction 	

**L'autonomie et la solidarité sont indissociables.
Ces deux valeurs ne sont possibles que dans un
environnement fondé sur la liberté, la responsabilité et la
dignité.**

**C'est l'être humain dans toutes ses dimensions
: intellectuelle, morale, spirituelle, culturelle et
physique que le Lycée Pierre Termier cherche à**

Notre recherche

Tous les acteurs de notre Communauté éducative n'ont ni le même rôle, ni les mêmes devoirs, ni la même responsabilité par rapport à ce projet d'établissement mais tous reconnaissent l'égale dignité de chacun de ses membres et reconnaissent que chacun est acteur de ce projet. Chacun a droit au respect de son intégrité physique, de son travail, de ses biens et de sa vie privée. Chacun a droit à sa liberté de conscience, à l'expression de son opinion en respectant celle des autres. Pour avancer vers ces objectifs, certaines attitudes sont privilégiées :

- Respect de chacun et exigence.
- Ecoute, dialogue et franchise.
- Pardon et réparation.
- Confiance, rigueur et fermeté.
- Patience, acceptation de l'erreur et soutien.

Notre lycée est un lieu de transmission de valeurs, un lieu de travail et d'acceptation de règles, condition de l'éducation à la liberté. Les adultes considèrent les élèves comme de futurs adultes qu'ils doivent préparer à la citoyenneté et au respect de la loi. Les lycéens arrivent de collèges où ils sont plus encadrés. Ils doivent apprendre à gérer progressivement leur liberté.